

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 322**2 mai 2001****SOMMAIRE**

ABN Amro Funds, Sicav, Luxembourg	15431	Danske Bank International S.A., Luxembourg . . .	15421
Ademar Holding S.A., Luxembourg	15445	Danske Institutional, Sicav, Luxembourg	15421
Admiral Corporation S.A., Luxembourg	15445	Dental S.C., Luxembourg	15427
Ajax S.A.H., Luxembourg	15440	Ding International S.A.	15431
Amalto S.A.H., Luxembourg	15456	Dixie S.A.H., Luxembourg	15423
Artifex Luxembourg S.A., Luxembourg	15439	DJ Advisory Services, S.à r.l., Luxembourg	15411
Austrian Financial and Futures Trust, Sicav, Lu-		DJ Advisory Services, S.à r.l., Luxembourg	15411
xembourg	15433	Eco International S.A.H., Senningerberg	15428
Barfin S.A.H., Luxembourg	15441	Eco International S.A.H., Senningerberg	15428
Boston International Fund I, Sicav, Luxembourg . .	15452	Econ Holding S.A., Luxembourg	15435
Boston International Fund II, Sicav, Luxembourg .	15451	Edgewater S.A., Luxembourg	15426
Brief S.A.H., Luxembourg	15455	Electrolux Coordination Center, S.à r.l., Luxem-	
Bressart Finance S.A., Luxembourg	15443	burg-Hamm	15427
Briseis S.A.H., Luxembourg	15433	Electrolux Finance S.A., Luxembourg-Hamm . . .	15427
Cadim Luxembourg S.A., Luxembourg	15413	Electrolux Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg-	
Cadim Luxembourg S.A., Luxembourg	15413	Hamm	15410
Carmignac Portfolio, Sicav, Luxembourg	15431	Entreprise Del Col S.A., Luxembourg	15428
Ceraton Holding S.A., Luxembourg	15441	Eurocleg S.A., Luxembourg	15421
Charisma, Sicav, Luxembourg-Strassen	15449	Eurocleg S.A., Luxembourg	15421
Chemson International S.A., Luxembourg	15415	Eurowatt S.C.A., Luxembourg	15422
Chemson International S.A., Luxembourg	15416	Eurowatt S.C.A., Luxembourg	15423
Christian Holding (Luxembourg) S.A., Luxem-		Evertime S.A., Luxembourg	15410
bourg	15438	ExxonMobil Asia Finance, S.à r.l., Bertrange	15412
Comfilux S.A., Junglinster	15418	F & I Assets Online S.A., Esch-sur-Alzette	15414
Compagnie de Promotion et de Financement S.A.H.,		Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A., Luxem-	
Luxembourg	15444	bourg	15430
Compusale, S.à r.l., Luxembourg	15418	Financière Steewee S.A.H., Luxembourg	15440
Consens Holding S.A., Luxembourg	15438	Finanzpress Holding S.A., Luxembourg	15436
Contech Europe Holding S.A., Luxembourg	15435	Finbureau S.A., Luxembourg	15446
Cornepolis, S.à r.l., Pétange	15418	Findel International Holding S.A., Luxembourg . .	15437
CSII Investissements S.A., Luxembourg	15416	Findim Finance S.A., Soparfi, Luxembourg	15418
CSII Investissements S.A., Luxembourg	15416	Findim Finance S.A., Soparfi, Luxembourg	15420
CSII Investissements S.A., Luxembourg	15417	Fintravel S.A., Luxembourg	15424
CSII Investissements S.A., Luxembourg	15417	Fleming Fund Management (Luxembourg), S.à r.l.,	
Curio S.A., Luxembourg	15434	Senningerberg	15425
D'Ursel S.A., Luxembourg	15427	Fleming Fund Management (Luxembourg), S.à r.l.,	
DaimlerChrysler Luxembourg Capital S.A., Luxem-		Senningerberg	15426
bourg	15450	FTI Holding S.A., Luxembourg	15446
DaimlerChrysler Luxembourg Finanz S.A., Luxem-		Go Clean S.A., Luxembourg	15411
bourg	15451	Go Clean S.A., Luxembourg	15411

Gorges du Loup S.A., Luxembourg.....	15412	Remhals S.A.H., Luxembourg.....	15448
Gorges du Loup S.A., Luxembourg.....	15412	Retail Investors S.A., Luxembourg.....	15438
Gremir S.A., Strassen.....	15440	Sabaco International S.A.H., Luxembourg.....	15436
Groupe International Désossage, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.....	15414	Salas International S.A., Luxembourg.....	15445
Groupe International Désossage, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.....	15414	SEO, Société Electrique de l'Our S.A., Luxembourg.....	15454
Imeris Holding S.A., Luxembourg.....	15436	SEO, Société Electrique de l'Our S.A., Luxembourg.....	15454
INPARFIN S.A., International Participation S.A., Luxembourg.....	15439	SOFICOSA - Société Financière des Constructions S.A.H., Luxembourg.....	15448
International Portfolio Holding S.A., Luxembourg.....	15435	Socfinance S.A., Luxembourg.....	15434
J.G. Invest S.A., Luxembourg.....	15453	Société Anonyme des Anciens Etablissements Goedert, Luxembourg.....	15432
KB Lux - Luxinvest, Sicav, Luxembourg.....	15450	Soleil Holding S.A., Luxembourg.....	15442
KB Lux Bond Fund, Sicav, Luxembourg.....	15441	Sprout Holding S.A., Luxembourg.....	15433
KB Lux Equity Fund, Sicav, Luxembourg.....	15447	Sterinvest Holding S.A., Luxembourg.....	15451
KB Lux Fix Invest, Sicav, Luxembourg.....	15448	Structure Holding S.A., Luxembourg.....	15447
Lareneginvest Holding S.A., Luxembourg.....	15436	Summa Gestion S.A.H., Luxembourg.....	15447
Levana Informatique S.A., Luxembourg.....	15439	T.T.D.A. S.A.H., Luxembourg.....	15446
Medanco S.A.H., Luxembourg.....	15450	Thira S.A.H., Luxembourg.....	15452
Merrill Lynch Global Currency Bond Series, Sicav, Luxembourg.....	15453	Tolmax Holding S.A., Luxembourg.....	15446
MPC Competence, Sicav, Luxemburg-Strassen ..	15432	Top-Investments, Sicav, Luxembourg.....	15437
Olrac Holding S.A., Luxembourg.....	15439	Trevis Fund, Sicav, Luxembourg.....	15452
Parafin S.A.H., Luxembourg.....	15441	Valauchan International S.C.A., Luxembourg.....	15442
Parc Merveilleux S.A., Bettembourg.....	15432	Valsuper International S.C.A., Luxembourg.....	15443
Poudrierie de Luxembourg S.A., Luxembourg.....	15456	Vinum Invest S.A., Luxembourg.....	15442
Protection Invest S.A., Luxembourg.....	15449	Vizalmopco Immo S.A., Luxembourg.....	15433
RCI Lux., S.à r.l., Luxembourg.....	15428	XEL Holding S.A., Luxembourg.....	15434

ELECTROLUX LUXEMBOURG, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1273 Luxembourg-Hamm, 7, rue de Bitbourg.

H. R. Luxembourg B 32.898.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 1999, eingetragen in Luxembourg, am 7. November 2000, Band. 545, Blatt 82, Feld 2, ist an der Geschäftsstelle des Bezirksgerichts in Luxembourg, am 10. November 2000 angemeldet worden.

Auszug der Beschlüsse der Ordentlichen Generalversammlung vom 8. Juni 2000

Das Mandat des externen Abschlussprüfers KPMG AUDIT wird bis zur ordentlichen Generalversammlung für das Geschäftsjahr 2000 verlängert.

Für Vermerk zu Veröffentlichungszwecken im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations und im Handelsregister.

Luxembourg, am 10. November 2000-

(63464/280/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

EVERTIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 57.391.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 2000, vol. 545, fol. 84, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 septembre 2000

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, président;
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2000.

Signature.

(63476/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

GO CLEAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 70.672.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2000, vol. 545, fol. 62, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 9 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Plaskacz

Administrateur-délégué

(63218/771/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2000.

GO CLEAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 70.672.

Extraits des résolutions de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 5 septembre 2000

1. Les comptes annuels 1999 sont approuvés.
2. Le bénéfice disponible de l'exercice, à savoir LUF 36.615 est affecté comme suit:

	LUF
Réserve légale	1.831
Report à nouveau	34.784
Total:	36.615

Conseil d'administration

Monsieur Philippe Plaskacz, F-57100 Thionville, 118, rue du Meilbourg
Monsieur Marc Huberty, L-5426 Greiveldange, 12A, à Benzelt
Monsieur Gilles Burini, F-57310 Bertrange, 11, route de Thionville

Commissaire aux comptes

ALPHA MANAGEMENT SERVICES S.A., 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 octobre 2000.

Pour GO CLEAN S.A.

HRT REVISION, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2000, vol. 545, fol. 62, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63219/771/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2000.

DJ ADVISORY SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 57.139.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2000, vol. 545, fol. 94, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2000.

(63455/734/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

DJ ADVISORY SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 57.139.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 octobre 2000

Les bilans et les comptes de pertes et profits au 31 décembre 1999 ont été approuvés.

Le rapport de gestion a été approuvé.

Décharge a été donnée au gérant pour l'exécution de son mandat jusqu'au 31 décembre 1999.

Aux fins de publication.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2000, vol. 545, fol. 94, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63456/734/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

GORGES DU LOUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 60.293.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2000, vol. 545, fol. 84, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2000.

Signature

Un mandataire

(63221/751/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2000.

GORGES DU LOUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 60.293.

Décisions

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clôturant au 31 décembre 1998,

- d'approuver les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 1998. L'exercice clôture avec une perte de LUF 725.127,-,

- d'affecter les résultats tel que proposé dans le rapport du conseil d'administration, soit:

* Report de la perte de: LUF 725.127,-,

- conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'assemblée générale ordinaire décide à l'unanimité de ne pas dissoudre la société et de continuer l'activité de celle-ci, nonobstant les pertes cumulées importantes qu'elle a subies au 31 décembre 1998,

- d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leur mandat respectif jusqu'au 31 décembre 1998,

- de reconduire les administrateurs dans leur mandat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 1999,

- d'accepter la démission de Madame Laurence Mathieu de sa fonction de commissaire aux comptes de la société,

- de lui donner décharge de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour,

- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire, Monsieur Maurizio Manfredi, employé privé, 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, qui terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2000, vol. 545, fol. 84, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63222/751/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2000.

ExxonMobil ASIA FINANCE, Société à responsabilité limitée.

Capital social: 6.500.000,- JPY.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 76.554.

L'assemblée générale du 26 octobre 2000 a pris acte de la démission de M. Nikolaas Baeckelmans, de M. Hendrik Edouard Benne, de M. Evert John van den Bergh et de M. Pieter Huisman en tant qu'administrateurs et a élu M. Guido Michiels, employé privé, demeurant au 45, rue des Romains, L-8041 Strassen (Luxembourg) et M. Curt Levan, employé privé, demeurant à Wouwersdreef 21, B-2900 Schoten (Belgique), administrateurs jusqu'à l'assemblée générale se tenant en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ExxonMobil ASIA FINANCE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2000, vol. 545, fol. 69, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63478/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

CADIM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 66.919.

Les comptes annuels au 28 août 2000, enregistrés à Luxembourg, le 27 octobre 2000, vol. 126S, fol. 67, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2000.

A. Schwachtgen.

(63424/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

CADIM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 66.919.

DISSOLUTION

L'an deux mille, le vingt-six octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CADIM INTERNATIONAL Inc., société de droit canadien, ayant son siège social à 800 Square Victoria, Bureau 4400, C.P. 118, Montréal H47 1B7 (Canada), représentée par son vice-président Finances, Administration et trésorier, M. Pierre Desnoyers et par sa vice-présidente Affaires juridiques, Mme Sylvie Drouin,

ici représentée par Jean Schaffner, avocat, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Montréal en date du 5 juin 2000,

laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit ci-dessus, a exposé au notaire et l'a prié d'acter que:

La société anonyme CADIM LUXEMBOURG S.A., établie et ayant son siège social au 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 66.919, a été constituée par acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 13 octobre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 16 du 12 janvier 1999.

La société CADIM LUXEMBOURG S.A. a été mise en dissolution par acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 17 février 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 401 du 6 juin 2000, et la clôture de sa liquidation n'est pas encore intervenue.

La société a actuellement un capital social de LUF 1.250.000,-, représenté par 125 actions d'une valeur nominale de LUF 10.000,- chacune, entièrement libérées.

La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la société CADIM LUXEMBOURG S.A.

La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la société CADIM LUXEMBOURG S.A.

La comparante approuve les derniers comptes sociaux établis avant la présente assemblée de CADIM LUXEMBOURG S.A., montrant un bénéfice de LUF 1.082.228.180,-.

La comparante déclare que l'activité de la société a cessé, que la société a été mise en dissolution, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné et que l'actionnaire unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif connu pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

La comparante donne décharge pleine et entière aux administrateurs et aux liquidateurs pour leur mandat jusqu'à ce jour.

Les documents et pièces relatives à la société resteront conservés durant cinq ans à l'adresse du cabinet BEGHIN & FEIDER, 58, rue Charles Martel.

Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire le registre des actionnaires de CADIM LUXEMBOURG S.A. avec les transferts afférents et à l'instant il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la liquidation de la société CADIM LUXEMBOURG S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Schaffner, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2000, vol. 126S, fol. 67, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2000.

A. Schwachtgen.

(63425/230/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

GRUPE INTERNATIONAL DESOSSAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4026 Esch-sur-Alzette, 164, rue de Belvaux.

EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal de cession de parts et d'une assemblée générale extraordinaire dressée par le notaire Aloyse Biel de résidence à Capellen, en date du 5 octobre 2000, enregistré à Capellen, en date du 10 octobre 2000, vol. 419, fol. 94, case 7,

- que suite aux cessions de parts intervenues, le capital de la société est réparti comme suit:

MARBLE (LUXEMBOURG) S.A., avec siège à Hobscheid, cinq cents parts.....	500
Total: cinq cents parts sociales.	500

- que l'associée unique MARBLE (LUXEMBOURG) S.A., prénommée, a décidé de transférer le siège social de Hobscheid à Esch-sur-Alzette,

- que l'associée unique a décidé de modifier, par conséquent, le premier alinéa de l'article deux des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.»

- que l'associée unique a décidé de fixer l'adresse du siège social à L-4026 Esch-sur-Alzette, 164, rue de Belvaux,

- que l'associée unique a décidé d'accepter la démission de son gérant technique Monsieur Ciriaco Zamora Mena, employé, maître boucher-charcutier, demeurant à B-4690 Wonck, 36, Grande Route, et lui a accordé décharge pour l'accomplissement de son mandat,

- que l'associée unique a décidé d'accepter la démission de son gérant administratif Monsieur Amilcar Antunes Sequeira, commerçant, demeurant à L-8834 Folschette, 80-82, rue Principale, et lui a accordé décharge pour l'accomplissement de son mandat,

- que l'associée unique a décidé de nommer gérant unique de la société pour une durée indéterminée: Monsieur Amilcar Antunes Sequeira, prénommé.

Il pourra engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 30 octobre 2000.

A. Biel.

(63228/203/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2000.

GRUPE INTERNATIONAL DESOSSAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4026 Esch-sur-Alzette, 164, rue de Belvaux.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2000.

(63229/203/6) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2000.

F & I ASSETS ONLINE, Société Anonyme.

Siège social: L-4178 Esch-sur-Alzette, 4-6, rue Goedert.

R. C. Luxembourg B 70.859.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 août 2000

La société est valablement engagée par la signature de deux administrateurs dont celle de Mme Gabriela Rapp.

Procès-verbal du conseil d'administration du 10 août 2000

Conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du même jour, et dans le respect des conditions de l'article 11 des statuts, Mme Gabriela Rapp est nommée administrateur-délégué de la société. Elle aura pouvoir d'engager la société par sa seule signature dans le cadre de la gestion journalière.

Composition du conseil d'administration:

M. Rainer Kühn, banquier, Esch-sur-Alzette,

M. Joachim Planta, économiste, Mondorf,

Mme Gariela Rapp, Diplom-Volkswirt, Luxembourg.

Administrateur-délégué:

Mme Gabriela Rapp.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société civile

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2000, vol. 545, fol. 91, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63489/592/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

CHEMSON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 76.615.

In the year two thousand, on the seventeenth of October.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of CHEMSON INTERNATIONAL S.A., a société anonyme, having its registered office at L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle, trade register Luxembourg section B number 76.615, incorporated by deed dated on the 22nd of June 2000, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is presided by Mrs Michelle Delfosse, ingénieur, residing in Tuntange.

The chairman appoints as secretary Mr Jérôme Cardi, jurist, residing in Strassen.

The meeting elects as scrutineer Mr Laurent Heiliger, licencié en sciences commerciales et financières, residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, the 255.645 (two hundred fifty-five thousand six hundred forty-five) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Modification of the financial year to be closed on September 30 of each year instead of December 31 and for the first time on September 30, 2000.

2.- Amendment of article 10 of the by-laws, which henceforth will read as follows:

«The Company's business year begins on October 1st and closes on September 30.»

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution

The meeting decides to modify the financial year to be closed on September 30 of each year instead of December 31 and for the first time on September 30, 2000.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend article 10 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«The Company's business year begins on October 1st and closes on September 30.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille, le dix-sept octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CHEMSON INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle, R. C. Luxembourg section B numéro 76.615, constituée suivant acte reçu le 22 juin 2000, en voie de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Madame Michelle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange.

La présidente désigne comme secrétaire Monsieur Jérôme Cardi, juriste, demeurant à Strassen.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Laurent Heiliger, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront cinnexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 255.645 (deux cent cinquante-cinq mille six cent quarante-cinq) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

II.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Modification de l'année sociale de la société, laquelle sera clôturée dorénavant le 30 septembre de chaque année au lieu du 31 décembre, et pour la première fois le 30 septembre 2000.

2.- Modification afférente de l'article 10 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«L'année sociale commence le 1^{er} octobre et se termine le 30 septembre.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit, à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'année sociale de la société, laquelle sera clôturée dorénavant le 30 septembre de chaque année au lieu du 31 décembre, et pour la première fois le 30 septembre 2000.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 10 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'année sociale commence le 1^{er} octobre et se termine le 30 septembre.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparans, ils ont tous signé avec Nous, notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: M. Delfosse, J. Cardi, L. Heiliger, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2000, vol. 126S, fol. 54, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2000.

J. Elvinger.

(63432/211/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

CHEMSON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 76.615.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

(63433/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

CSII INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 64.254.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2000, vol. 545, fol. 92, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2000.

Pour CSII INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(63444/024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

CSII INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 64.254.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2000, vol. 545, fol. 92, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2000.

Pour CSII INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(63445/024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

CSII INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 64.254.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 4 octobre 2000

Résolution

L'assemblée ratifie la cooptation de M. Patrick Ehrhardt par le conseil d'administration du 10 mai 2000 en remplacement de M. Gustave Stoffel, démissionnaire.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 1999 comme suit:

Conseil d'administration

- MM. Giorgio Seragnoli, entrepreneur, demeurant à Bologna (Italie), président;
 Emilio Fossati, administrateur de sociétés, demeurant à Milano (Italie), administrateur;
 Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Mme Isabella Seragnoli, entrepreneur, demeurant à Bologna (Italie), administrateur.

Commissaire aux comptes:

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour extrait conforme

Pour CSII INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2000, vol. 545, fol. 92, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63446/024/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

CSII INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 64.254.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 5 octobre 2000

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Giammario Grifi, avocat, demeurant à Caldarola (MC) (Italie), président;
 Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
 Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
 Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

L'assemblée générale remercie vivement Monsieur Fossati, ainsi que Monsieur Giorgio Seragnoli et Madame Isabella Seragnoli pour l'exercice de leur mandat et toute l'activité déployée au sein du conseil d'administration à cette occasion.

Commissaire aux comptes:

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour extrait conforme

Pour CSII INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2000, vol. 545, fol. 92, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63447/024/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

COMFILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6117 Junglinster, 11A, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 68.171.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2000, vol. 545, fol. 71, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2000.

A. Kayser

Président du Conseil d'Administration

(63439/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

COMPUSALE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 73.276.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2000, vol. 545, fol. 91, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2000.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Soc. Civ.

(63440/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

CORNEPOLIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4750 Pétange, 103, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 62.865.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2000, vol. 545, fol. 90, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2000.

Pour CORNEPOLIS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(63443/514/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

FINDIM FINANCE S.A., Société Anonyme-Soparfi.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 41.843.

L'an deux mille, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding FINDIM FINANCE S.A., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 41.843, constituée suivant acte reçu à George Town, Grand Cayman (Iles Caiman), en date du 14 juin 1989, et dont le siège a été transféré à Luxembourg suivant acte reçu en date du 10 novembre 1992, publié au Mémorial C numéro 35 du 25 janvier 1993, dont les statuts ont été modifiés par actes:

- en date du 30 avril 1993, publié au Mémorial C numéro 361 du 09 août 1993;
- en date du 22 novembre 1993, publié au Mémorial C numéro 7 du 07 janvier 1994;
- en date du 13 décembre 1996, publié au Mémorial C numéro 126 du 15 mars 1997;
- en date du 12 octobre 1998, publié au Mémorial C numéro 918 du 18 décembre 1998.

- La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Bruno Beernaerts, licencié en droit (U.C.L.), demeurant à Fauvillers (Belgique).

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Jansen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur David de Marco, directeur, demeurant à Ettelbrück.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux re-

présentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant. Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre de jour:

Ordre du jour:

1) Suppression de la valeur nominale des actions existantes.
 2) Conversion de la devise d'expression du capital social de LUF en EUR.
 3) Augmentation du capital social à concurrence de EUR 152.635.568,42 pour le porter de son montant actuel de EUR 40.902.431,58 à EUR 193.538.000,- le montant de EUR 778,73 étant crédité au compte «réserves disponibles», par apport de 100% des actions de la société SASSALBO - CONSULTADORIA ECONOMICA E PARTICIPAÇOES, Sociedade Unipessoal, Lda, ayant son siège social à Funchal-Madère (Portugal).

4) Souscription et libération de l'augmentation de capital.

5) Remplacement des 110.000 actions existantes sans valeur nominale par 193.538 actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- chacune.

6) Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts.

B) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée a abordé l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des 110.000 (cent dix mille) actions existantes, représentant le capital social de LUF 1.650.000.000,- (un milliard six cent cinquante millions de francs luxembourgeois).

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

Deuxième résolution

L'assemblée décide:

- de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à LUF 1.650.000.000,- (un milliard six cent cinquante millions de francs luxembourgeois), pour l'exprimer dorénavant en EUR (euros), au cours officiellement établi au 1^{er} janvier 1999 de EUR 1,- égal à LUF 40,3399; par conséquent le capital social de la société sera dorénavant fixé à EUR 40.902.431,58 (quarante millions neuf cent deux mille quatre cent trente et un euros cinquante-huit cents);

- de remplacer les 110.000 (cent dix mille) actions sans désignation de valeur nominale par 41.000 (quarante et un mille) actions sans désignation de valeur nominale.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

Troisième résolution

L'assemblée accepte l'apport de 100% (cent pour cent) des actions de la société SASSALBO - CONSULTADORIA ECONOMICA E PARTICIPAÇOES, Sociedade Unipessoal, Lda», ayant son siège social à Funchal-Madère (Portugal), plus amplement décrit ci-après, pour une valeur totale de EUR 152.636.347,15 (cent cinquante-deux millions six cent trente-six mille trois cent quarante-sept euros quinze cents) et en conséquence décide:

- d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 152.635.568,42 (cent cinquante-deux millions six cent trente-cinq mille cinq cent soixante-huit euros quarante-deux cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 40.902.431,58 (quarante millions neuf cent deux mille quatre cent trente et un euros cinquante-huit cents) à EUR 193.538.000,- (cent quatre-vingt-treize millions cinq cent trente-huit mille euros), par l'émission et la création de 152.538 (cent cinquante-deux mille cinq cent trente-huit) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, ayant les mêmes droits et avantages que les actions existantes;

- d'affecter, pour arrondir, le montant de EUR 778,73 (sept cent soixante-dix-huit euros soixante-treize cents) au compte «réserve disponible».

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'admettre à la souscription des 152.538 (cent cinquante-deux mille cinq cent trente-huit) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale:

la société FINDIM INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à Massagno (Suisse).

Intervention - Souscription - Libération

Est intervenue ici, la dite société FINDIM INVESTMENTS S.A., ici représentée par Monsieur Bruno Beernaerts, pré-nommé, en vertu d'une des procurations dont question ci-avant;

laquelle déclare, par son représentant pré-nommé, souscrire et libérer intégralement les 152.538 (cent cinquante-deux mille cinq cent trente-huit) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale comme suit:

par apport de 100% (cent pour cent) des actions de la société SASSALBO - CONSULTADORIA ECONOMICA E PARTICIPAÇOES, Sociedade Unipessoal, Lda, ayant son siège social à Funchal - Madère (Portugal).

Rapport du réviseur

Conformément aux articles 32-1 et 26-1 (1) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés, cet apport en nature a fait l'objet d'un rapport en date du 25 octobre 2000 établi par le Réviseur d'Entreprises indépendant DELOITTE & TOUCHE, ayant son siège social à Strassen, représenté par son administrateur, Monsieur Benoît Schaus, qui conclut comme suit:

«Conclusion:

A la suite de nos vérifications, nous sommes d'avis que :

- la description des apports et des modes d'évaluation adoptés répond à des conditions normales de précision et de clarté ;

- sur base des travaux et des documents mentionnés ci-dessus nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport de EUR 152.636.347,15 qui correspond au moins à la valeur des 152.538 actions à émettre en contrepartie.

Ce rapport est produit exclusivement dans le cadre des prescrits des articles 26-1 et 32-1(5) de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales. Il ne peut être utilisé pour aucun autre but.

DELOITTE& TOUCHE S.A.

Réviseur d'entreprises

Signé: Benoît Schaus

Administrateur

Le 25 octobre 2000.»

Cinquième Résolution

L'assemblée décide de remplacer les 193.538 (cent quatre-vingt-treize mille cinq cent trente-huit) actions existantes sans expression de valeur nominale par 193.538 (cent quatre-vingt-treize mille cinq cent trente-huit) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

Sixième Résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante :

«Le capital souscrit est fixé à EUR 193.538.000,- (cent quatre-vingt-treize millions cinq cent trente-huit mille euros), représenté par 193.538 (cent quatre-vingt-treize mille cinq cent trent-huit) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Requête en exonération de paiement du droit proportionnel d'apport.

Compte tenu qu'il s'agit de l'augmentation du capital social d'une société luxembourgeoise par apport en nature d'au moins 75% (en l'occurrence 100%) de toutes les actions émises par une société de capitaux ayant son siège dans un Etat de l'Union Européenne (Madère-Portugal), la société requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.2 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

Facultatif : «Le montant du droit non perçu est dû si la société acquérante ne conserve pas, pendant un délai de cinq ans à partir de la date à laquelle l'opération bénéficiant de l'exonération est effectuée, toutes les parts de l'autre société qu'elle détient à la suite de cette opération, y compris celles acquises antérieurement et détenues au moment de ladite opération.

Le bénéfice de l'exonération reste cependant acquis si, pendant ce délai, ces parts sont cédées dans le cadre d'une opération qui bénéficie de l'exonération en vertu de la disposition ci-avant d'un apport en nature de tous les actifs et passifs (universalité de patrimoine) d'une société de capitaux ayant son siège dans l'Union Européenne, sur base de l'article 4.1 de la loi du 29 décembre 1971.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital au droit fixe d'enregistrement, s'élève à environ trois cent cinquante mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: B. Beernaerts, H. Janssen, D. De Marco, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2000, vol. 126S, fol. 67, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial C , Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2000.

J. Elvinger.

(63492/211/147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

FINDIM FINANCE S.A., Société Anonyme-Soparfi.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 41.843.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.
(63493/211/6) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

DANSKE BANK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 14.101.

—
Extract of the general meeting under private agreement of shareholders held on the 26th October 2000

Election of the following Board Member:
Mogens Holm in replacement of Mads Jacobsen.

Luxembourg, 26th October 2000.

P. K. Nielsen
Chairman

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2000, vol. 545, fol. 60, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63448/222/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

DANSKE INSTITUTIONAL, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 50.991.

—
Extract of the general meeting under private agreement of shareholders held on the 26th October 2000

Election of the following board Member:
Hans Nergård, Fokus Bank, in replacement of Hans Thorlund Jensen and Peer Kierstein Nielsen.

Luxembourg, 26th October 2000.

P. K. Nielsen
Chairman

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2000, vol. 545, fol. 60, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63449/222/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

EUROCLEG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 35.453.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2000, vol. 545, fol. 82, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société EUROCLEG S.A.
Signature

(63469/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

EUROCLEG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 35.453.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 avril 2000

Messieurs Norbert Werner, Jean Bintner et Norbert Schmitz sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

A partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2000, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de LUF 1.250.000,- est converti à EUR 30.986,69 puis augmenté par prélèvement sur les résultats reportés pour le porter à EUR 31.000,-, représenté par 1.000 actions d'une valeur nominale de EUR 31,- chacune. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article cinq des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un Euros (EUR 31,-) chacune.»

Pour la société EUROCLEG S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2000, vol. 545, fol. 82, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63470/005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

EUROWATT S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 16, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 48.020.

L'an deux mille, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions EUROWATT S.C.A., ayant son siège social à L-1725 Luxembourg, 16, rue Henri VII, R. C. Luxembourg section B numéro 48.020, constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 juin 1994, publié au Mémorial C, numéro 414 du 22 octobre 1994, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant en date du 25 janvier 1999, publié au Mémorial C, numéro 381 du 27 mai 1999, et en date du 7 juillet 1999, publié au Mémorial C, numéro 786 du 22 octobre 1999.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Marie-José Steinborn, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Véronique Fabris, employée privée, demeurant à Pétange.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Martine Gerber, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La présidente expose et l'assemblée constate.

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire à pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social de 1.000.000,- EUR, pour le porter de son montant actuel de 3.000.000,- EUR à 4.000.000,- EUR, par la création et l'émission de 1.000 actions nouvelles de 1.000,- EUR chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2.- Souscription et libération intégrale des nouvelles actions.

3.- Modification afférente du premier alinéa de l'article cinq.

4.- Renouvellement du capital autorisé de 10.000.000,- EUR.

5.- Modification afférente du premier et du huitième alinéa de l'article six des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituées, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un million d'euros (1.000.000,- EUR), pour le porter de son montant actuel de trois millions d'euros (3.000.000,- EUR) à quatre millions d'euros (4.000.000,- EUR), par la création et l'émission de mille (1.000) actions nouvelles de mille euros (1.000,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Souscription - Libération

Les mille (1.000) actions nouvellement émises sont intégralement souscrites de l'accord de tous les actionnaires comme suit:

a) par la société de droit italien CO.IN.PA.SRL, ayant son siège social à Milan, Via Borgonuovo 9 (Italie), à concurrence de six cents (600) actions nouvelles

b) La société de droit néerlandais DARMANA B.V., ayant son siège social à Rotterdam, Parklaan 1 (Pays-Bas), à concurrence de quatre cents (400) actions nouvelles.

Le montant d'un million d'euros (1.000.000,- EUR) a été apporté en numéraire de sorte que le prédit montant se trouve dès à présent à la libre disposition de la société EUROWATT S.C.A, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à quatre millions d'euros (4.000.000,- EUR), représenté par quatre mille (4.000) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,-) chacune, elles-mêmes divisées en une (1) action de commandité et trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (3.999) actions de commanditaire.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de renouveler, pour une nouvelle période de cinq ans à partir de la publication du présent acte au Mémorial C, l'autorisation conférée au gérant lors de la constitution de la société d'augmenter le capital social à dix millions d'euros (10.000.000,- EUR).

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier et le huitième alinéa de l'article six des statuts pour leur donner la teneur suivante:

«**Art. 6. Premier alinéa.** Le capital autorisé de la société est fixé à dix millions d'euros (10.000.000,- EUR), représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,-) chacune.»

«**Art. 6. Huitième alinéa.** Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication de l'acte contenant le renouvellement de l'autorisation au Mémorial C.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatre cent quatre-vingt mille francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement le montant de l'augmentation de capital social est évalué à 40.339.900,- LUF.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Sign : M.-J. Steinborn, V. Fabris, M. Gerber, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 novembre 2000, vol. 511, fol. 78, case 9. – Reçu 403.399 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 novembre 2000.

J. Seckler.

(63474/231/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

EUROWATT S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 16, rue Henri VII.

R. C. Luxembourg B 48.020.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 novembre 2000.

J. Seckler

Notaire

(63475/231/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

DIXIE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 60.079.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 2000, vol. 545, fol. 84, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 21 juillet 2000

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, président;
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2000.

Signature.

(63454/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

FINTRAVEL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 71.690.

L'an deux mille, le douze octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINTRAVEL S.A., ayant son siège social à L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 septembre 1999, publié au Mémorial C numéro 900 du 27 novembre 1999, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Rina Riccardi, employée de banque, demeurant à Kayl.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Catherine Day-Royemans, employée de banque, demeurant à B-Metzert/Attert.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Simone Wallers, employée de banque, demeurant à Bettembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate :

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour :

Ordre du jour:

1.- Dissolution anticipée de la société.

2.- Nomination d'un liquidateur et fixation de ses pouvoirs.

3.- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée décide la dissolution anticipée de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateur :

La société LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., ayant son siège à L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires, telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Troisième résolution

L'assemblée générale accorde pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de ladite société actuellement en fonction pour l'exécution de leurs mandats.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé : C. Royemans, R. Riccardi, S. Wallers, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 octobre 2000, vol. 853, fol. 64, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 octobre 2000.

J.-J. Wagner.

(63497/239/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

FLEMING FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 27.900.

In the year two thousand, on the twenty-sixth day of September.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing at Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1.- ROBERT FLEMING (LUXEMBOURG), S.à r.l., having its registered office in L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves,
here represented by Mrs Anne Godefroid, Company Secretary, residing in Differdange,
by virtue of a proxy given to her under private seal on September 22, 2000.

2.- FLEMING FLAGSHIP ADVISORY COMPANY, S.à r.l., having its registered office in L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves,

here represented by Mrs Anne Godefroid, prenamed,

by virtue of a proxy given to him under private seal on September 22, 2000.

Before said proxies, having been signed ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing companies declare and request the undersigned notary to document the following:

a.- The appearing companies are the sole shareholders of the société à responsabilité limitée established in Senningerberg (Luxembourg), under the name of FLEMING FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., incorporated originally in the form of a limited company (société anonyme) under the name of FLEMING FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., by a deed of Maître Paul Frieders, notary, residing in Luxembourg, on the 20th of April 1988, published in the Mémorial C number 183 of the 6th of July 1988.

b.- The articles of incorporation have been amended by several notarial deeds, and for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on July 28, 2000, not yet published in the Mémorial C. (This deed containing besides different other amendments, the transformation from a société anonyme to a société à responsabilité limitée and the change of the company's name from FLEMING FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A. to FLEMING FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l.

c.- The appearing companies, represented as above mentioned, acknowledge that they are fully informed of the resolution to be taken according to the following agenda:

- Amendment of the second paragraph of article two of the Articles of Association which shall henceforth read as follows:

«**Art. 2. Second paragraph.** The Company may inter alia act as a distributor of shares of collective investment undertakings and it may further on act as an underwriter or interfere in securities markets as a market maker. In this context it shall be authorised to accept and to make payments.»

Thereupon, the appearing companies have, by unanimous vote, adopted the resolution herein after reproduced and requested the undersigned notary to document them:

Resolution

The shareholders, represented as mentioned herein above, resolve to amend the second paragraph of Article 2 of the Articles of Association so as to read as follows:

«**Art. 2. Second paragraph.** The Company may inter alia act as a distributor of shares of collective investment undertakings and it may further on act as an underwriter or interfere in securities markets as a market maker. In this context it shall be authorised to accept and to make payments.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon closed.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède :

L'an deux mille, le vingt-six septembre.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- ROBERT FLEMING (LUXEMBOURG), S.à r.l., ayant son siège social à L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves, ici représentée par Madame Anne Godefroid, Company Secretary, demeurant à Differdange, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée le 22 septembre 2000.

2.- FLEMING FLAGSHIP ADVISORY COMPANY, S.à r.l., ayant son siège social à L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves,

ici représentée par Madame Anne Godefroid, prénommée,

en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée le 22 septembre 2000.

Les prédites procurations, signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Lesquelles sociétés ont déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit :

a.- Les sociétés comparantes sont les seules associées de la société à responsabilité limitée, établie à Senningerberg (Luxembourg), sous la dénomination de FLEMING FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., constituée originellement sous la forme d'une société anonyme et sous la dénomination de FLEMING FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A. suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 avril 1988, publié au Mémorial C, numéro 183 du 6 juillet 1988.

b.- Les statuts de la société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 28 juillet 2000, non encore publié au Mémorial C. (Cet acte contenant à part d'autres modifications, la transformation de la forme de la société de société anonyme en société à responsabilité limitée et le changement de sa dénomination de FLEMING FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A. en FLEMING FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l.

c.- Les sociétés comparantes reconnaissent être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant :

- Modification du deuxième alinéa de l'article deux des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante :

« **Art. 2. Deuxième alinéa.** La Société pourra notamment agir en tant que distributeur de parts d'organismes de placement collectif et peut agir en tant que garant ou intervenir sur les marchés en tant que teneur de marché. Dans ce contexte, elle sera autorisée à accepter et effectuer des paiements.»

Ces déclarations faites, les sociétés comparantes ont, à l'unanimité, arrêté la résolution ci-après reproduite et requis le notaire instrumentant de l'acter :

Résolution

Les associés, représentés comme il est dit ci-avant, décident de modifier le deuxième alinéa de l'article deux des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante :

«**Art. 2. Deuxième alinéa.** La Société pourra notamment agir en tant que distributeur de parts d'organismes de placement collectif et peut agir en tant que garant ou intervenir sur les marchés en tant que teneur de marché. Dans ce contexte, elle sera autorisée à accepter et effectuer des paiements.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentant qui parle et comprend la langue anglaise déclare que le présent acte rédigé en langue anglaise est suivi d'une version française; à la requête de la personne comparante et en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé : A. Godefroid, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 octobre 2000, vol. 853, fol. 45, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 6 novembre 2000.

J.-J. Wagner.

(63499/239/107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

FLEMING FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 27.900.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 6 novembre 2000.

J.-J. Wagner.

(63500/239/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

EDGEWATER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 22.334.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 novembre 2000, vol. 545, fol. 71, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2000.

Pour EDGEWATER S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(63461/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

DENTAL, Société Civile.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 18, rue Dicks.

Il résulte d'une décision des associés de la société DENTAL, Société Civile, du 22 décembre 1999, que les associés Monsieur Harald Fett et Monsieur Théo Hecht ont vendu leurs parts sociales à la société avec effet au 4 janvier 2000. En même temps, il a été décidé d'approuver l'admission en tant que nouveaux associés avec effet au 4 janvier 2000:

Madame Regine Kuhnert, Madame Ingeborg Klaus, Monsieur Walter Petersohn, Dr Joachim Pfeiffer et Monsieur Christoph Gusenleitner.

Luxembourg, le 2 novembre 2000.

Pour DENTAL, Société Civile

ETUDE BONN & SCHMITT & STEICHEN

A. Steichen

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2000, vol. 545, fol. 94, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63450/275/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

D'URSEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1933 Luxembourg, 1, rue Siggy vu Lëtzebuerg.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social en date du 2 novembre 2000 que, sur base de l'article 6 des statuts, il a été décidé:

D'attribuer la fonction d'administrateur-délégué avec droit de cosignature obligatoire à M. Roger Greden pour tous les actes relatifs à la société D'URSEL S.A.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2000, vol. 545, fol. 80, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63458/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

ELECTROLUX COORDINATION CENTER, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1273 Luxembourg-Hamm, 7, rue de Bitbourg.

H. R. Luxemburg B 32.897.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 1999, eingetragen in Luxemburg, am 7. November 2000, Band. 545, Blatt 82, Feld 2, ist an der Geschäftsstelle des Bezirksgerichts in Luxemburg, am 10. November 2000 angemeldet worden.

Auszug der Beschlüsse der Ordentlichen Generalversammlung vom 8. Juni 2000

Das Mandat des externen Abschlussprüfers KPMG AUDIT wird bis zur ordentlichen Generalversammlung für das Geschäftsjahr 2000 verlängert.

Für Vermerk zu Veröffentlichungszwecken im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations und im Handelsregister.

Luxemburg, am 10. November 2000.

(63462/280/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

ELECTROLUX FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg-Hamm, 7, rue de Bitbourg.

R. C. Luxemburg B 68.120.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale extraordinaire du 5 septembre 2000

L'assemblée a apporté les rectificatifs suivants aux résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 8 juin 2000:

1) Le mandat du commissaire aux comptes KPMG AUDIT est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice social 2000.

2) La durée des mandats de Messieurs Luigi Di Puppi, Erny Lamborelle, Johan Bygge et Gösta Bonde, administrateurs, est fixée à une année, prenant fin à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice social 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2000, vol. 545, fol. 82, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63463/280/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

ECO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 47.166.

L'an deux mille, le seize août.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de ECO INTERNATIONAL S.A. avec siège à Strassen, constituée par-devant Maître Frank Baden, notaire à Luxembourg, le 16 mars 1994, publiée au Mémorial C, numéro 277 du 21 juillet 1994.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte du notaire instrumentaire du 13 novembre 1996, publié au Mémorial C, numéro 50 du 4 février 1997.

L'assemblée est présidée par Monsieur Thierry Schmit, employé privé, Senningerberg.

qui désigne comme secrétaire Monsieur Paul Albrecht, employé privé, Senningerberg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Sylvie Becker, employée privée, Senningerberg.

La liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés sont annexées et font ressortir que l'intégralité du capital social est représentée, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur l'ordre du jour prévoyant le transfert du siège, la suppression du capital autorisé et de la valeur nominale des actions et la conversion du capital en EURO.

L'assemblée approuve, à l'unanimité, le transfert du siège de Strassen à Senningerberg, la suppression de la valeur nominale des actions et du capital autorisé et la conversion du capital de 1.250.000,- BEF en EUR.

Le 1^{er} alinéa de l'article 5 se lira dorénavant comme suit:

«Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros et soixante-neuf cents (30.986,69 EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale.»

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: T. Schmit, P. Albrecht, S. Becker, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 21 août 2000, vol. 415, fol. 6, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 11 septembre 2000.

E. Schroeder.

(63459/228/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

ECO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 47.166.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 9 novembre 2000.

E. Schroeder

Notaire

(63460/228/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

ENTREPRISE DEL COL, Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 33, avenue de la Bragance.
R. C. Luxembourg B 43.389.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 9 novembre 2000, vol. 545, fol. 90, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(63466/799/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

RCI LUX., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1417 Luxembourg, 18, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 67.223.

In the year two thousand, on the nineteenth of October.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of RCI LUX., S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» (limited liability company), having its registered office at L-1417 Luxembourg, 18, rue Dicks, trade register Luxembourg section B number 67.223, incorporated by a deed dated November 27, 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 72 of February 5, 1999; and whose Articles of Association never have been amended.

The meeting is presided by Mrs Daniela Weber, employee, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mr Patrick Van Hees, jurist, residing at Messancy, Belgium.

The meeting elects as scrutineer Mr Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny-Rouvroy, Belgium.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 5,250 (five thousand two hundred and fifty) shares of USD 100.- (one hundred United States Dollars) each, representing the whole capital of the company, are represented, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- To reallocate a part of the current undistributable issue premium item funds to a distributable reserve item of the balance sheet and the balance of USD 52,500.- to the legal reserve.

2.- To grant the necessary powers to the management of the company in order to carry out the distribution of the distributable funds.

After approval of the foregoing, it is unanimously decided what follows:

First resolution

It is decided:

- to reallocate a part of the current undistributable issue premium items funds of the company, by an amount of USD 914,935,200.- (nine hundred fourteen million nine hundred thirty-five thousand and two hundred United States dollars) to a distributable reserve item of the balance sheet;

- to reallocate the balance of the current undistributable issue premium item funds of the company, by an amount of USD 52,500.- (fifty-two thousand and five hundred United States dollars) to the legal reserve item of the balance sheet.

That issue premium has been constituted and allocated at the time of the incorporation's deed of the company, dated November 27, 1998.

Second resolution

It is decided to grant to the management of the company the necessary powers in order to carry out the distribution among the current shareholder(s) of the funds distributable now by virtue of the hereabove resolution, in proportion to their shareholding.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille, le dix-neuf octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée RCI LUX., S.à r.l., ayant son siège social à L-1417 Luxembourg, 18, rue Dicks, R. C. Luxembourg, section B, numéro 67.223, constituée suivant acte reçu le 27 novembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 72 du 5 février 1999 et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est présidée par Madame Daniela Weber, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny-Rouvroy (Belgique).

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 5.250 (cinq mille deux cent cinquante) parts, représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Réaffecter une partie des fonds relevant actuellement du poste fonds prime d'émission non-distribuable à un poste de réserve distribuable du bilan, et le surplus de 52.500,- USD à la réserve légale.

2.- Conférer les pouvoirs nécessaires à la gérance de la société aux fins de procéder à la distribution des sommes distribuables.

Après approbation de ce qui précède, il est décidé ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Il est décidé:

- de réaffecter une partie des fonds relevant actuellement du poste fonds prime d'émission non distribuable de la société, à concurrence d'un montant de USD 914.935.200,- (neuf cent quatorze millions neuf cent trente-cinq mille deux cents dollars des Etats-Unis) à un poste de réserve distribuable du bilan;

- de réaffecter une partie des fonds relevant actuellement du poste fonds prime d'émission non distribuable de la société, à concurrence d'un montant de USD 52.500,- (cinquante-deux mille cinq cents dollars des Etats-Unis) au poste de réserve légale du bilan.

Cette prime d'émission a été constituée et affectée au moment de l'acte de constitution de la société, en date du 27 novembre 1998.

Deuxième résolution

Il est décidé de conférer à la gérance de la société les pouvoirs nécessaires aux fins de procéder à la distribution parmi les associés des sommes désormais distribuables en vertu de la décision prise ci-avant, et ce proportionnellement à leur participation.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comaprants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: D. Weber, P. Van Hees, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2000, vol. 126S, fol. 59, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2000.

J. Elvinger.

(63588/211/104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 57.321.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} septembre 2000

Les actionnaires de la FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A., réunis au siège social en Assemblée Générale Extraordinaire le 1^{er} septembre 2000, ont décidé, à l'unanimité, de prendre la résolution suivante:

- Monsieur Paul Huberty, expert-comptable, demeurant à Luxembourg, est nommé administrateur pour une durée de six années, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2004.

Le nouvel administrateur déclare accepter son mandat.

Suite à cette décision, le conseil d'administration de la société se présente comme suit:

Armand Distave, conseil économique et fiscal, Luxembourg,

Raymond Le Lourec, conseil fiscal, Luxembourg,

Max Galowich, juriste, Luxembourg,

Romain Nilles, expert-comptable, Luxembourg,

Jean-Paul Frank, expert-comptable, Luxembourg,

Brigitte Distave, expert-comptable, Luxembourg,

Joseph Treis, expert-comptable, Luxembourg,

Robert Elvinger, expert-comptable, Luxembourg,

Paul Huberty, expert-comptable, Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2000.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2000, vol. 545, fol. 71, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(63490/503/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2000.

ABN AMRO FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 47.072.

Shareholders of ABN AMRO Funds (the «Company») are hereby informed of the following changes relating to the Company to be effective as of June 1st 2001.

1. Investment Policies*** Equity Funds**

- The Investment policies of the regional and country equity Funds such as Global Emerging Markets Equity Fund, Latin America Equity Fund, Asian Tigers Equity Fund, Eastern Europe Equity Fund, German Equity Fund, China Equity Fund, Japan Equity Fund, Switzerland Equity Fund, Netherlands Equity Fund, Italy Equity Fund and the Brazil Equity Fund will be widened and amended to include investments in transferable equity securities of companies which are not domiciled in the relevant country or region, but which derive a substantial part of their income or profits from such country or region.

*** Bond Funds**

- The investment policy of Global Bond Fund, Europe Bond Fund and US Bond Fund, will be amended by the deletion of the term «high quality» referring to transferable debt securities or issuers.

- The investment policy of the Asia Bond Fund and the Latin America Bond Fund will be changed to the extent that with respect to duration the restriction to limit investments to short and medium term duration will be deleted.

The shareholders affected by these adjustments are given the possibility, upon request, to redeem their Shares free of any redemption fee or charges as from the publication of this notice and until June 1st, 2001.

2. Funds names changed

The names of the Global Information Society Equity Fund and the Global Resources Society Equity Fund will be changed into respectively Global Technology Fund and Global Resources Fund.

3. NAV Calculation

The assets of the Funds will be valued at the most recent closing price on the relevant markets, on which such investments are traded, available in the morning (Luxembourg time). Depending on the market in question, the relevant closing price used will either be the business day in that market preceding the relevant Valuation Date or on the same Business Day as the Valuation Date.

4. Dealing Times

Subscription, conversion and redemption requests for the Interest Growth Fund USD and the Interest Growth Fund Euro will be executed against the Net Asset Value calculated on the Valuation Date following the Business Day on which such requests have been received before 4 p.m. Luxembourg time.

All these changes will be combined in a new Prospectus of the Company to be issued and dated June 2001. Such prospectus will be available upon request from the registered office of the Company as from June 1st, 2001

(02116/755/35)

CARMIGNAC PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 70.409.

Les actionnaires sont informés que les demandes de souscription de conversion et de rachat, reçues avant 18.00 heures le jour précédant le jour d'Evaluation par la Société, la banque dépositaire ou tout autre établissement désigné par la Société, et transmises à l'administration centrale à Luxembourg avant 11.00 heures le jour d'Evaluation seront exécutées, si elles sont acceptées, sur base de la V.N.I. calculée au jour d'Evaluation. Les demandes reçues après cette échéance seront exécutées sur base de la V.N.I. calculée au premier jour d'Evaluation qui suivra le jour d'Evaluation donné. Ces modifications prendront effet le lendemain de la présente publication.

Le prospectus mis à jour sera disponible au siège de la Société et aux guichets des organismes assurant le service financier.

(02223/755/13)

Le Conseil d'Administration.

DING INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.**RECTIFICATIF**

A la page 10412 du Mémorial C N° 217 du 23 mars 2001, il y a lieu de lire: Frau Lengoc Kasperczyk-Nguyen.
(02182/xxx/6)

PARC MERVEILLEUX, Société Anonyme.

Siège social: Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 6.833.

Les actionnaires sont invités d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le jeudi 10 mai 2001 à 15.00 heures au Restaurant du Parc Merveilleux, route de Mondorf à Bettembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Pour être admis à l'assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions avant l'assemblée générale au bureau de la direction du Parc Merveilleux.

(02220/000/17)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE ANONYME DES ANCIENS ETABLISSEMENTS GOEDERT, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 140, route d'Esch.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 28 mai 2001 à 11.00 heures à Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises;
2. Approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2000;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au siège de la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, 50, avenue J.F. Kennedy, Luxembourg-Kirchberg ou au siège de la Société à Luxembourg, 140, route d'Esch, pour le 22 mai 2001 au plus tard.

I (01711/000/18)

Le Conseil d'Administration.

MPC COMPETENCE, SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.
H. R. Luxemburg B 68.081.

Die Aktionäre der MPC COMPETENCE, SICAV werden hiermit zu einer

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre eingeladen, die am 22. Mai 2001 um 11.00 Uhr in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen mit folgender Tagesordnung abgehalten wird:

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers
2. Billigung der Bilanz zum 31. Dezember 2000 sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2000 abgelaufene Geschäftsjahr
3. Wahl oder Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder und des Wirtschaftsprüfers bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung
4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder
5. Verschiedenes.

Die Punkte auf der Tagesordnung unterliegen keiner Anwesenheitsbedingung und die Beschlüsse werden durch die einfache Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre gefaßt.

Aktionäre, die ihren Aktienbestand in einem Depot bei einer Bank unterhalten, werden gebeten, ihre Depotbank mit der Übersendung einer Depotbestandsbescheinigung, die bestätigt, daß die Aktien bis nach der Generalversammlung gesperrt gehalten werden, an die Gesellschaft zu beauftragen. Die Depotbestandsbescheinigung muß der Gesellschaft fünf Tage vor der Generalversammlung vorliegen.

I (01829/755/25)

Der Verwaltungsrat.

BRISEIS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.179.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 21 mai 2001 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01892/534/15)

Le Conseil d'Administration.

VIZALMOPCO IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 31.127.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 21 mai 2001 à 11.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2000
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- décision à prendre en conformité avec l'article 100 de la loi du 10 août 1915
- nominations statutaires
- divers.

I (01925/000/18)

Le Conseil d'Administration.

SPROUT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 75.487.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 18 mai 2001 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Divers.

I (01966/005/15)

Le Conseil d'Administration.

AUSTRIAN FINANCIAL AND FUTURES TRUST.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 40.361.

Convening notice for the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders, which will take place at the registered office on May 18, 2001 at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Reports of the Directors and of the Auditor
2. Approval of the balance sheet as at December 31, 2000 and the profit and loss account for the period from January 1, 2000 to December 31, 2000
3. Discharge to be granted to the Directors
4. Election or re-election of the Directors and of the Auditor until the next Annual General Meeting and Confirmation of the cooptation of Mrs Barbara Pfendler
5. Listing of the fund at the stock exchange in Vienna
6. Registration of the fund in Austria
7. Miscellaneous

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares will have to express their intention to participate at the meeting at least five days before the meeting at the depositary of their shares.

The meeting is not subject to any quorum requirements and the resolutions may be passed by simple majority of the votes of the present or represented shareholders.

For the Board of Directors

AUSTRIAN FINANCIAL AND FUTURES TRUST

I (02194/755/27)

XEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 75.494.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 18 mai 2001 à 15.15 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Divers.

I (01967/005/15)

Le Conseil d'Administration.

SOCFINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 37.292.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires, qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 8, boulevard Joseph II, le 1^{er} juin 2001 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes concernant l'année financière se terminant au 31 décembre 2000;
2. Approbation des bilans concernant l'année mentionnée ci-dessus et affectation des résultats;
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire;
4. Divers.

I (02073/000/17)

Le Conseil d'Administration.

CURIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 9.208.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires, qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 8, boulevard Joseph II, le 1^{er} juin 2001 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes concernant l'année financière se terminant au 31 décembre 2000;
2. Approbation des bilans concernant l'année mentionnée ci-dessus et affectation des résultats;
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire;
4. Divers.

I (02074/000/17)

Le Conseil d'Administration.

ECON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 77.239.

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme ECON HOLDING S.A. sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 16 mai 2001 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Pour assister à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs titres au porteur cinq jours francs au moins avant la date fixée pour l'Assemblée au siège social, 9B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg.

I (02091/000/18)

Le Conseil d'Administration.

INTERNATIONAL PORTFOLIO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 77.957.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 18 mai 2001 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Divers.

I (02106/005/16)

Le Conseil d'Administration.

CONTECH EUROPE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 45.357.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 18 mai 2001 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (02111/696/14)

Le Conseil d'Administration.

FINANZPRESS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 42.491.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 18 mai 2001 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (02112/696/16)

Le Conseil d'Administration.

LARENEG INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 42.862.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 18 mai 2001 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (02113/696/14)

Le Conseil d'Administration.

SABACO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 61.417.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 18 mai 2001 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (02114/696/14)

Le Conseil d'Administration.

IMERIS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.970.

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme IMERIS HOLDING S.A. sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 16 mai 2001 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Pour assister à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs titres au porteur cinq jours francs au moins avant la date fixée pour l'Assemblée au siège social, 9B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg.

I (02151/000/18)

Le Conseil d'Administration.

TOP-INVESTMENTS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2093 Luxembourg, 10A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 68.488.

Puisque le quorum requis par la loi n'a pas été atteint lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2001, les actionnaires sont invités à assister à une

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la Société, 10A, boulevard Royal, L-2093 Luxembourg, le vendredi 1^{er} juin 2001 à 14.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la Société du 10A, boulevard Royal, L-2093 Luxembourg, au 283, route d'Arlon, L-8002 Strassen.
2. En conséquence de la modification du siège social de la Société, les Articles 4 et 15 des Statuts de la Société, seront modifiés de la manière suivante:

«Art. 4. Siège social.

Le siège social est établi à Strassen, Grand-Duché de Luxembourg. (...) »

«Art. 15. Assemblées générales des actionnaires - paragraphe 3.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Strassen au siège social de la Société ou en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg, qui sera fixé dans l'avis de convocation, le dernier lundi du mois d'avril à 15.00 heures. (...)»

3. L'Article 12 section B), deuxième paragraphe, des Statuts de la Société sera modifié de la manière suivante:

«Art. 12. Clôture et fusion de compartiments.

L'apport des avoirs et engagements attribuables à un compartiment à un autre organisme de placement collectif de droit luxembourgeois créé selon les dispositions de la Partie I de la Loi ou à un compartiment au sein d'un tel autre organisme de placement collectif pourra être décidé par l'Assemblée Générale des actionnaires du compartiment concerné.

Une telle Assemblée Générale devra réunir les mêmes conditions de quorum et de vote requises par la loi luxembourgeoise pour la modification des présents statuts.»

4. En conséquence de la loi du 17 juillet 2000 portant modification de certaines dispositions de la loi du 30 mars 1988 relative aux organismes de placement collectif, l'Article 13 des Statuts de la Société sera modifié de la manière suivante:

«Art. 13. Valeur Nette d'Inventaire - paragraphe 6.

Le Conseil d'Administration établira pour chaque compartiment une masse distincte d'avoirs nets. Dans les relations des actionnaires entre eux, cette masse sera attribuée aux seules actions émises au titre de compartiment concerné, compte tenu, s'il y a lieu, de la ventilation de cette masse entre les différentes catégories d'actions de ce compartiment, conformément aux dispositions du présent article. La Société constitue une seule et même entité juridique. Cependant, les actifs d'un compartiment déterminé ne répondent que des dettes, engagements et obligations qui concernent ce compartiment. Dans les relations des porteurs de parts entre eux, chaque compartiment est traité comme une entité à part. A l'effet d'établir ces différentes masses d'avoirs nets, les règles suivantes s'appliquent: (...)

6) au cas où un avoir ou un engagement de la Société ne peut pas être attribué à un compartiment déterminé, cet avoir ou engagement sera attribué à tous les compartiments, en proportion de la valeur nette d'inventaire des catégories d'actions concernées ou de telle autre manière que le Conseil d'Administration déterminera avec bonne foi. (...)»

L'assemblée sera régulièrement constituée quel que soit le quorum de présence. Les points à l'ordre du jour devront être approuvés par une majorité de 2/3 au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer pour le 25 mai 2001 leurs titres au siège de la Société, où des formules de procuration sont disponibles.

Tout actionnaire a par ailleurs la possibilité de voter par procuration. A cet effet, des formulaires de procuration sont disponibles sur simple demande au siège social de la Société.

I (02162/755/54)

Pour le Conseil d'Administration.

FINDEL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.554.

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme FINDEL INTERNATIONAL HOLDING S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 14 mai 2001 à 14.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Pour assister à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs titres au porteur cinq jours francs au moins avant la date fixée pour l'Assemblée au siège social, 9B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg.

I (02152/000/19)

Le Conseil d'Administration.

RETAIL INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 69.563.

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme RETAIL INVESTORS S.A. sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 14 mai 2001 à 14.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Pour assister à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs titres au porteur cinq jours francs au moins avant la date fixée pour l'Assemblée au siège social, 9B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg.

I (02153/000/19)

Le Conseil d'Administration.

CONSENS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 25.338.

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme CONSENS HOLDING S.A. sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 16 mai 2001 à 15.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Pour assister à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs titres au porteur cinq jours francs au moins avant la date fixée pour l'Assemblée au siège social, 9B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg.

I (02154/000/18)

Le Conseil d'Administration.

CHRISTIAN HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 44.212.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 21 mai 2001 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Nomination d'un nouveau Conseil d'Administration suite à la démission de MM. Nico Schües, Volker Redersborg et Karl-Georg Von Ferben.
2. Divers.

I (02164/006/13)

Le Commissaire aux comptes.

INPARFIN S.A., INTERNATIONAL PARTICIPATION, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 23.175.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 21 mai 2001 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Restructuration de la composition du conseil d'administration, démissions et nominations.
2. Remplacement du commissaire aux comptes.
3. Transfert du siège social de la société.
4. Divers.

I (02195/006/15)

Le conseil d'administration.

ARTIFEX LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 74.845.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II, le 15 mai 2001 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Nomination et démission
6. Changement du capital en euro
7. Divers

I (02192/000/20)

Le Conseil d'Administration.

OLRAC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 14.102.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II, le 15 mai 2001 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Nomination et démission
6. Divers

I (02193/000/19)

Le Conseil d'Administration.

LEVANA INFORMATIQUE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 78.777.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 22 mai 2001 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02221/755/17)

Le Conseil d'Administration.

FINANCIERE STEEWEE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 56.856.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 23 mai 2001 à 14.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapports de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapports du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels aux 31 mars 1999, 31 mars 2000 et 31 mars 2001 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02222/755/17)

Le Conseil d'Administration.

GREMIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 14.109.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le vendredi 18 mai 2001 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000;
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Conversion de la monnaie d'expression du capital social de Florins néerlandais en Euros et modification de l'article y afférent des statuts;
5. Divers.

I (02225/000/17)

Le Conseil d'Administration.

AJAX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 45.408.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 11 mai 2001 à 10.30 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Nomination des administrateurs et du commissaire.
5. Divers.

II (01178/660/16)

Pour le Conseil d'Administration.

KB LUX BOND FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 27.666.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

de notre Société, qui aura lieu le *11 mai 2001* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises agréé.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
3. Décharge aux administrateurs.
4. Ratification de la cooptation d'un administrateur.
5. Réélection des administrateurs et du Réviseur d'Entreprises agréé pour un terme d'un an.
6. Divers.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires doivent déposer leurs actions au porteur pour le 4 mai 2001 au plus tard au siège de KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg. Des procurations sont disponibles au siège de la SICAV.

Il (01750/755/23)

Le Conseil d'Administration.

PARAFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.667.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *11 mai 2001* à 9.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Il (01285/795/14)

Le Conseil d'Administration.

BARFIN, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.483.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *11 mai 2001* à 14.30 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Il (01289/795/14)

Le Conseil d'Administration.

CERATON HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 26.040.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *11 mai 2001* à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation du rapport du liquidateur
2. Désignation d'un commissaire à la liquidation
3. Fixation d'une date pour la tenue d'une nouvelle Assemblée Générale appelée à écouter le rapport du commissaire à la liquidation, à délibérer sur le résultat de la liquidation et à décider la clôture de la liquidation.

II (01362/795/14)

*Le liquidateur.***VINUM INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 67.333.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *11 mai 2001* à 11.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2000
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- divers

II (01514/000/16)

*Le Conseil d'Administration.***SOLEIL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.352.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *11 mai 2001* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation du rapport du liquidateur
2. Désignation d'un commissaire à la liquidation
3. Fixation d'une date pour la tenue d'une nouvelle Assemblée Générale appelée à écouter le rapport du commissaire à la liquidation, à délibérer sur le résultat de la liquidation et à décider la clôture de la liquidation.

II (01363/795/14)

*Le liquidateur.***VALAUCHAN INTERNATIONAL, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 52.454.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social le vendredi *18 mai 2001* à 11.30 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Réduction de la valeur nominale des actions ordinaires et de commandité de 15 EUR à 1,5 EUR.
2. Echange des 1.519.999 actions ordinaires d'une valeur nominale de 15 EUR chacune contre 15.199.990 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1,5 EUR chacune.
3. Echange de l'action de commandité de 15 EUR contre 10 actions de commandité de 1,5 EUR chacune.
4. Remplacement du gérant, la société de droit néerlandais SOFICOLE EXPLOITATIE-MAATSCHAPPIJ N.V., par deux nouveaux gérants, la société anonyme AL CAMPO avec siège à E-28003 Madrid, Calle Zurbano n° 98, représentée par Monsieur Jesus Lopez, et la société SOPANEER B.V. avec siège à NL-1083 HJ Amsterdam, De Boelelaan 7, représentée par la société DUMATRUST MANAGEMENT SERVICES B.V. représentée par Monsieur Peter Hordijk.
5. Décharge au gérant remplacé pour l'exercice de son mandat.
6. Adaptation subséquente des statuts en modifiant tous les articles ne traitant que d'un seul gérant et notamment l'article 13, premier alinéa, et l'article 27, deuxième alinéa, deuxième phrase, première partie, qui auront dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 13. Premier alinéa. La Gérance.**

La société sera administrée par deux gérants, les actionnaires commandités, à savoir la société anonyme AL CAMPO avec siège à E-28003 Madrid, Calle Zurbano n° 98, et la société SOPANEER B.V. avec siège à NL-1083 HJ Amsterdam, De Boelelaan 7.»

«Art. 27. Deuxième alinéa, deuxième phrase, première partie.

La cessation du contrat de travail oblige à vendre les actions à la gérance de la société, à savoir la société anonyme AL CAMPO ou la société SOPANEER B.V., au plus tard après la prochaine évaluation des actions du Groupe AUCHAN, permettant la valorisation de VALAUCHAN INTERNATIONAL.»

7. Décision de donner pouvoir de signature individuelle à chaque gérant et modification subséquente de l'article 15 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Art. 15. Signature sociale.

Vis-à-vis des tiers, la société sera valablement engagée par la signature d'un gérant, représenté par des représentants dûment nommés ou par la (les) autre(s) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par la Gérance.»

8. Augmentation du capital à concurrence de 7.200.000 EUR pour le porter de 22.800.000 EUR à 30.000.000 EUR par la création de 4.800.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 1,5 EUR chacune ayant les mêmes droits et obligations que les actions ordinaires existantes.
9. Suppression du droit de souscription préférentiel.
10. Souscription des 4.800.000 actions ordinaires nouvelles par la société SOPANEER B.V. avec siège à NL-1083 HJ Amsterdam, De Boelelaan 7, et libération intégrale des 4.800.000 actions ordinaires nouvelles par la société SOPANEER B.V., préqualifiée, par versement en espèces de 7.200.000 EUR et d'une prime d'émission à déterminer par le réviseur externe.
11. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 7 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante: «Article 7. Capital social - Emission d'Actions Ordinaires. La société a un capital souscrit de trente millions d'Euros (30.000.000 EUR) représenté par dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (19.999.990) Actions Ordinaires avec une valeur nominale de un Euro et cinquante centimes (1,5 EUR) et par dix (10) Actions de Commandité non rachetables (ci-après les «Actions de Commandité») avec une valeur nominale de un Euro et cinquante centimes (1,5 EUR).
12. Autres modifications statutaires mineures, nécessaires ou utiles.
13. Divers.

Une première assemblée a eu lieu le jeudi 5 avril 2001, avec le même ordre du jour. A défaut de quorum suffisant, aucune décision n'a pu être prise. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la portion du capital représenté.

II (01629/528/59)

Le Gérant.

BRESSART FINANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 71.936.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *11 mai 2001* à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (01634/045/17)

Le Conseil d'Administration.

VALSUPER INTERNATIONAL, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 63.940.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social le vendredi *18 mai 2001* à 12.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Nomination de la société SOPANEER B.V. avec siège à NL-1083 HJ Amsterdam, De Boelelaan 7, immatriculée à la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34144475, représentée par son gérant, la société DUMATRUST MANAGEMENT SERVICES B.V., représentée par Monsieur Peter Hordijk, comme deuxième gérant de la société pour une durée indéterminée.
2. Adaptation subséquente des statuts en modifiant tous les articles ne traitant que d'un seul gérant et notamment l'article 13, premier alinéa, et l'article 27, deuxième alinéa, deuxième phrase, première partie, qui auront dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 13. La Gérance, premier alinéa.**
La société sera administrée par deux gérants, les actionnaires commandités, à savoir la société anonyme SUPERMERCADOS SABECO avec siège à E-Bajos Zaragoza, 7, Cabezo Buonavista, et la société SOPANEER B.V. avec siège à NL-1083 HJ Amsterdam, De Boelelaan 7.»

«**Art. 27. Définitions, deuxième alinéa, deuxième phrase, première partie.**
«La cessation du contrat de travail oblige à vendre les actions à la gérance de la société, à savoir la société anonyme SUPERMERCADOS SABECO ou la société SOPANEER B.V. au plus tard après la prochaine évaluation des actions du groupe INTERNATIONAL SUPERMARKET STORES, permettant la valorisation de VALSUPER INTERNATIONAL.»
3. Conversion d'une action ordinaire d'une valeur nominale de 15 EUR en une action de commandité non rachetable d'une valeur nominale de 15 EUR et modification subséquente du premier alinéa de l'article 7 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 7. Capital social - Emission d'Actions Ordinaires, premier alinéa.**
Le capital social est fixé à trois millions cinq cent vingt-cinq mille euros (3.525.000 EUR), représenté par deux cent trente-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (234.998) Actions Ordinaires avec une valeur nominale de quinze euros (15 EUR) et par deux (2) Actions de Commandité non rachetables (ci-après les «Actions de Commandité») avec une valeur nominale de quinze euros (15 EUR), entièrement libérées.»
4. Modification de l'article 6 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6. Actionariat.**
Outre les Gérants, seules des sociétés du groupe I.S.M.S. (International Supermarket Stores) ou leurs Salariés peuvent détenir des Actions Ordinaires de la société.»
5. Décision de donner pouvoir de signature individuelle à chaque gérant et modification subséquente de l'article 15 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 15. Signature Sociale.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature d'un Gérant, représenté par des représentants dûment nommés ou par la (les) autre(s) signature(s) de toute(s) autres(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par la Gérance.»
6. Autres modifications statutaires mineures, nécessaires ou utiles.
7. Divers.

Une première assemblée a eu lieu le jeudi, 5 avril 2001, avec le même ordre du jour. A défaut de quorum suffisant, aucune décision n'a pu être prise. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la portion du capital représenté.

II (01631/528/52)

Le Gérant.

COMPAGNIE DE PROMOTION ET DE FINANCEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 9.570.

Les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le *11 mai 2001* à 11.00 heures au siège social de la société, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, en vue de débattre sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. changement de la dénomination de la société en COMPAGNIE DE PROMOTION ET DE FINANCEMENT HOLDING S.A. et modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts;
2. décision à prendre concernant la prorogation de la durée de la société pour une durée illimitée;
3. modification subséquente de l'article 4 des statuts en cas de prorogation;
4. modification de l'article 8 des statuts comme suit:

«**Art. 8.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.
Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.»
5. modification de l'article 12 des statuts comme suit:

«**Art. 12.** Le Conseil d'administration peut désigner son Président; en cas d'absence du Président, la présidence de la réunion peut être conférée à un Administrateur présent.»

6. annulation de l'article 20 des statuts concernant le dépôt statutaire d'une action en garantie du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes;
7. annulation du paragraphe 2 de l'article 24 des statuts;
8. annulation du texte actuel de l'article 26 des statuts qui se lira dorénavant comme suit:
«**Art. 26.** Tout action de capital et toute part de fondateur donne droit à une voix.»
9. rénumération des articles;
10. divers.

II (01676/006/30)

Le Conseil d'administration.

SALAS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.037.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 11 mai 2001 à 11.30 heures au siège social

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur les exercices clôturés les 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000.
2. Approbation des bilans et des comptes de pertes et profits aux 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nomination statutaire.
5. Divers

II (01749/755/17)

Le Conseil d'Administration.

ADEMAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 76.521.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 10 mai 2001 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Divers.

II (01752/005/16)

Le Conseil d'Administration.

ADMIRAL CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 71.700.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 10 mai 2001 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Décision de la continuation de la société en relation avec l'article 100 de la loi sur sociétés commerciales.
5. Divers.

II (01753/005/17)

Le Conseil d'Administration.

FINBUREAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 72.340.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 10 mai 2001 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Divers.

II (01754/005/16)

Le Conseil d'Administration.

T.T.D.A. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 51.454.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 11 mai 2001 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Conversion du capital social en Euro
7. Divers

II (01759/029/19)

Le Conseil d'administration.

TOLMAX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 76.116.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 10 mai 2001 à 15.15 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Divers.

II (01755/005/16)

Le Conseil d'Administration.

FTI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 63.460.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 10 mai 2001 à 13.15 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Divers.

II (01756/005/16)

*Le Conseil d'Administration.***KB LUX EQUITY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 43.091.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

de notre Société, qui aura lieu le *11 mai 2001* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises agréé.
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
- Décharge aux Administrateurs.
- Réélection des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises agréé pour un nouveau terme d'un an.
- Divers.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le *4 mai 2001* au plus tard au siège de KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg. Des procurations sont disponibles au siège de la Sicav.

II (01787/755/22)

*Le Conseil d'administration***SUMMA GESTION S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.231.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le *11 mai 2001* à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

II (01760/029/19)

*Le Conseil d'administration.***STRUCTURE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 51.452.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le *11 mai 2001* à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
 3. Affectation du résultat
 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
 5. Nominations statutaires
 6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
 7. Divers
- II (01761/029/19) *Le Conseil d'administration.*
-

KB LUX FIX INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 70.398.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à
l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE
de notre Société, qui aura lieu le *11 mai 2001* à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises agréé.
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
- Décharge aux Administrateurs.
- Divers.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le 4 mai 2001 au plus tard au siège de KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg. Des procurations sont disponibles au siège de la SICAV.

II (01862/755/21)

Le Conseil d'Administration.

SOFICOSA - SOCIETE FINANCIERE DES CONSTRUCTIONS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 5.765.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le *11 mai 2001* à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
 3. Affectation du résultat
 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
 5. Nominations statutaires
 6. Divers
- II (01762/029/18) *Le Conseil d'administration.*
-

REMHALS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 62.220.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le *11 mai 2001* à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (01763/029/18)

*Le Conseil d'administration.***CHARISMA, SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.
H. R. Luxemburg B 72.483.

Die Aktionäre der CHARISMA, SICAV werden hiermit zu einer

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre eingeladen, die am 11. Mai 2001 um 11.00 Uhr in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen mit folgender Tagesordnung abgehalten wird:

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers
2. Billigung der Bilanz zum 31. Dezember 2000 sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2000 abgelaufene Geschäftsjahr
3. Wahl oder Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder und des Wirtschaftsprüfers bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung
4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder
5. Beschlussfassung über einen Aktiensplit im Verhältnis 1:1000 per Valuta 14. Mai 2001
6. Verschiedenes

Die Punkte der Tagesordnung unterliegen keiner Anwesenheitsbedingung und die Beschlüsse werden durch die einfache Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre gefaßt.

Aktionäre, die ihren Aktienbestand in einem Depot bei einer Bank unterhalten, werden gebeten, ihre Depotbank mit der Übersendung einer Depotbestandsbescheinigung, die bestätigt, daß die Aktien bis nach der Generalversammlung gesperrt gehalten werden, an die Gesellschaft zu beauftragen. Die Depotbestandsbescheinigung muß der Gesellschaft fünf Tage vor der Generalversammlung vorliegen.

II (01825/755/26)

*Der Verwaltungsrat.***PROTECTION INVEST, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 70.138.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 11 mai 2001 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Conversion du capital social en Euro
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
8. Divers

II (01764/029/20)

Le Conseil d'administration.

MEDANCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 28.673.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 11 mai 2001 à 9.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (01765/029/18)

Le Conseil d'administration.

KB LUX - LUXINVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 55.713.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

de notre Société, qui aura lieu le 11 mai 2001 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises agréé.
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.
- Décharge aux Administrateurs.
- Réélection des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises pour un terme d'un an.
- Divers.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucune quorum. Elles seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le 4 mai 2001 au plus tard au siège de KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg. Des procurations sont disponibles au siège de la Sicav.

II (01938/755/22)

Le Conseil d'Administration.

DaimlerCHRYSLER LUXEMBOURG CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1841 Luxembourg, 2-4, rue du Palais de Justice.
R. C. Luxembourg B 7.199.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 2-4, rue du Palais de Justice, L-1841 Luxembourg, le 11 mai 2001 à 14.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (01768/029/18)

Le Conseil d'administration.

DaimlerCHRYSLER LUXEMBOURG FINANZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1841 Luxembourg, 2-4, rue du Palais de Justice.

R. C. Luxembourg B 45.199.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 2-4, rue du Palais de Justice, L-1841 Luxembourg, le 11 mai 2001 à 14.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (01769/029/18)

*Le Conseil d'administration.***BOSTON INTERNATIONAL FUND II, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 41.963.

Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of our company, which will take place at the registered office of DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG.S.A., 69, route d'Esch, Luxembourg, on May 11, 2001 at 10.00 a.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor;
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at December 31, 2000;
3. Allocation of the net results;
4. Discharge to the Directors;
5. Statutory Appointments;
6. Miscellaneous.

Shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the meeting.

II (01939/755/23)

*The Board of Directors.***STERINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 40.934.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 10 mai 2001 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (01821/696/16)

Le Conseil d'Administration.

THIRA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 13.498.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à une

ASSEMBLEE GENERALE

qui aura lieu le jeudi 10 mai 2001 à 10.00 heures à Luxembourg, 16, allée Marconi, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
 2. Approbation des Comptes Annuels au 31 décembre 2000. Affectation du résultat.
 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
 4. Nominations statutaires.
 5. Décisions à prendre en vertu de l'Article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
 6. Suppression de la valeur nominale des actions.
 7. Conversion du capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois (LUF) en euro (EUR).
 8. Adaptation de l'article 5 des statuts.
 9. Divers.
- II (01832/504/20)
-

TREWISE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 57.315.

The Board of Directors of the above-mentioned SICAV is pleased to invite the Shareholders of the Company to the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on May 10, 2001 at 11.00 a.m., at the registered office of the Company, with the following agenda:

Agenda:

1. Nomination of the President of the Meeting.
2. Acknowledgement of the reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor.
3. Approval of the Balance Sheet and Profit and Loss accounts as at 31 December 2000
4. Allotment of results
5. Discharge to the Directors in respect of the carrying out of their duties during the financial year ended 31 December 2000.
6. Statutory elections
7. Determination of Directors' fees
8. Miscellaneous.

The Shareholders are advised that no quorum for the items of the Agenda is required, and that the decisions will be taken at the majority vote of the shares present or represented at the Meeting.

In order to participate at the Meeting, the holders of bearer shares should deposit their shares at the office of CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG at least 48 hours before the meeting.

The annual report as at December 31, 2000 is available for the Shareholders at the registered office of the Company.
II (02034/755/25) *The Board of Directors.*

BOSTON INTERNATIONAL FUND I, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 42.216.

Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of our company, which will take place at the registered office of DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, Luxembourg, on May 11, 2001 at 3.00 p.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor;
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at December 31, 2000;
3. Allocation of the net results;
4. Discharge to the Directors;
5. Statutory Appointments;
6. Miscellaneous.

Shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the meeting.

II (01940/755/23)

The Board of Directors.

J.G. INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 74.997.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *10 mai 2001* à 13.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Conversion de la devise du capital de Francs Luxembourgeois en Euros à partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2001, conformément aux conditions d'application de la loi du 10 décembre 1998.
5. Divers.

II (01941/005/18)

Le Conseil d'Administration.

MERRILL LYNCH GLOBAL CURRENCY BOND SERIES, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 29.815.

A. Shareholders of ML GCBS - ADJUSTABLE RATE SECURITIES PORTFOLIO (the «Adjustable Rate Securities Portfolio») are hereby convened to attend a

CLASS MEETING

to be held on Friday *11 May 2001* at 3.00 p.m. at the office of DEXIA - BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg with the following agenda:

Agenda:

Merger of the Adjustable Rate Securities Portfolio into the Merrill Lynch Global Currency Bond Series - U.S. Government Mortgage Portfolio (the «U.S. Government Mortgage Portfolio»), effective as of Friday 18 May 2001 («Effective Date») and exchange of Class A1, Class A2, Class B1, Class B2 and Class P shares of the shareholders of the Adjustable Rate Securities Portfolio, having not redeemed before the Effective Date, into Class A1, Class A2, Class B1, Class B2 and Class P shares of the U.S. Government Mortgage Portfolio resulting from the exchange ratio based on the net asset value per share of the Adjustable Rate Securities Portfolio compared to the net asset value per share of the U.S. Government Mortgage Portfolio as of the Effective Date.

B. Shareholders of ML GCBS - EUROPEAN BOND PORTFOLIO (USD) and ML GCBS - EUROPEAN BOND PORTFOLIO (Euro) (the «European Bond Portfolios») are hereby convened to attend a

CLASS MEETING

to be held on Friday *11 May 2001* at 3.00 p.m. at the office of DEXIA - BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg with the following agenda:

Agenda:

Merger of the European Bond Portfolios into the Mercury Selected Trust - European Bond Fund (the «MST - European Bond Fund»), effective as of Friday 18 May 2001 with respect to the European Bond Portfolio (Euro) and effective as of Friday 13 July 2001 with respect to the European Bond Portfolio (USD) (the «Euro Effective Date» and the «USD Effective Date», respectively); and exchange of Class A1, Class A2, Class B1 and Class B2 shares of the shareholders of the European Bond Portfolios, having not redeemed before the Euro Effective Date of the USD Effective Date, as appropriate, into Class A Distributing, Class A Non-Distributing, Class B Distributing and Class B Non-Distributing shares of the MST - European Bond Fund, respectively, resulting from the exchange ratio based on the net asset value per share of the European Bond Portfolios compared to the net asset value per share of the MST - European Bond Fund as of the Euro Effective Date or the USD Effective Date, as appropriate.

C. Shareholders of ML GCBS - MULTI-CURRENCY BOND PORTFOLIO (the «Multi-Currency Bond Portfolio») are hereby convened to attend a

CLASS MEETING

to be held on Friday *11 May 2001* at 3.00 p.m. at the office of DEXIA - BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg with the following agenda:

Agenda:

Merger of the Multi-Currency Bond Portfolio into the Mercury Selected Trust - US Dollar Global Bond Fund (the «MST - US Dollar Global Bond Fund»), effective as of Friday 18 May 2001 («Effective Date») and exchange of Class A1, Class A2, Class B1, Class B2 and Class P shares of the shareholders of the Multi-Currency Bond Portfolio, having not redeemed before the Effective Date, into Class A Distributing, Class A Non-Distributing, Class B Distributing and Class B Non-Distributing shares of the MST - US Dollar Global Bond Fund, respectively, resulting from the exchange ratio based on the net asset value per share of the Multi-Currency Bond Portfolio compared to the net asset value per shares of the MST - US Dollar Global Bond Fund as of the Effective Date.

The decisions on the Agenda of the Class Meetings will require no quorum and will be taken at the simple majority of the shareholders present or represented and voting.

Shareholders who wish to vote by proxy should return their proxy to DEXIA- BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., at its address above mentioned, to the attention of Mrs Samina Lebrun, no later than 48 hours before the time fixed for the meeting.

II (02033/584/54)

The Board of Directors.

SEO, SOCIETE ELECTRIQUE DE L'OUR, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 5.901.

Les actionnaires de la SOCIETE ELECTRIQUE DE L'OUR, Société Anonyme, sont invités à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le vendredi 11 mai 2001 à 11.00 heures à la Chambre de Commerce, 31, boulevard Konrad Adenauer à Luxembourg.

Ordre du jour:

1. Rapports de gestion du conseil d'administration sur l'évolution des affaires en 2000 et la situation de la société ainsi que les comptes annuels et comptes annuels consolidés au 31 décembre 2000
2. Rapports du réviseur d'entreprises sur les comptes annuels et les comptes annuels consolidés de l'exercice 2000
3. Approbation des comptes annuels et des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2000
4. Répartition du bénéfice de l'exercice 2000
5. Décharge à donner aux administrateurs
6. Nominations et délégations
7. Désignation d'un réviseur d'entreprises pour l'exercice 2002
8. Divers

Le conseil d'administration rappelle aux actionnaires qu'ils auront à se conformer à l'article 23 des statuts pour pouvoir prendre part à l'assemblée générale. En vertu de cet article, les actions au porteur devront être déposées au plus tard le 4 mai 2001 auprès de l'un des établissements désignés ci-dessous:

- 1) DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Luxembourg
- 2) BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, Luxembourg
- 3) BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg

et leurs succursales et agences.

Les procurations devront également être parvenues au siège de la société au plus tard le 4 mai 2001.

Luxembourg, le 4 avril 2001.

Pour le Conseil d'Administration

J.-P. Hoffmann

Président

II (01830/000/33)

SEO, SOCIETE ELECTRIQUE DE L'OUR, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 5.901.

Les actionnaires de la SOCIETE ELECTRIQUE DE L'OUR, Société Anonyme, sont invités à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le vendredi 11 mai 2001 à 11.45 heures à la Chambre de Commerce, 31, boulevard Konrad Adenauer à Luxembourg

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social de LUF 1.250.000.000 en EUR 30.986.690,60.
2. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 75.809,40 pour le porter du montant de EUR 30.986.690,60 à EUR 31.062.500,00 sans émission de nouvelles actions, par prélèvement de la somme de EUR 75.809,40 sur les primes d'émission de la société.
3. Fixation de la valeur nominale des actions à EUR 124,25 pour les actions entières et à EUR 24,85 pour les cinquièmes d'actions.
4. Faculté pour la société d'utiliser sa dénomination complète «Société Electrique l'Our», Société Anonyme, ou l'abréviation «SEO».
5. Suppression, dans l'article 5 des statuts, de la liste relative à l'évolution du capital social depuis la constitution de la société.
6. Abolition de l'obligation des membres du conseil d'administration d'affecter ou de faire affecter 5 actions nominatives en garantie de leur gestion.
7. Modification des articles 1, 4, 5 et 10 des statuts:
Le paragraphe 1 de l'article 1^{er} des statuts aura la teneur suivante:
«La société est une société anonyme qui existe sous la dénomination de SOCIETE ELECTRIQUE DE L'OUR, Société Anonyme, en abréviation SEO.»
Les paragraphes 1 et 7 de l'article 4 des statuts auront la teneur suivante:
Paragraphe 1:
«Le capital est fixé à trente et un millions soixante-deux mille cinq cents euros, divisé en deux cent cinquante mille actions de cent vingt-quatre euros et vingt-cinq cents chacune. Les actions sont numérotées de un à deux cent cinquante mille et sont divisées en deux types d'actions, à savoir:»
Paragraphe 7:
«Les actions portant les numéros 100 001 à 115 000 peuvent être divisées en cinq coupures de vingt-quatre euros quatre-vingt cinq cents chacune. Les coupures réunies en nombre suffisant, même sans concordance de numéros, confèrent les mêmes droits que l'action.»
La phrase suivante sera ajoutée en tant que paragraphe 8 à l'article 4:
«Toutes les actions ont été entièrement libérées.»
Les articles 5 et 10 des statuts seront supprimés et la numérotation des articles suivants sera adaptée en conséquence. Dans la mesure où il existe dans des articles des références à d'autres articles qui seraient affectés par la nouvelle numérotation, il sera procédé aux adaptations nécessaires.
8. Divers.

Le conseil d'administration rappelle aux actionnaires qu'ils auront à se conformer à l'article 23 des statuts pour pouvoir prendre part à l'assemblée générale. En vertu de cet article, les actions au porteur devront être déposées au plus tard le 4 mai 2001 auprès de l'un des établissements désignés ci-dessous:

- 1) DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Luxembourg
 - 2) BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, Luxembourg
 - 3) BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg,
- et leurs succursales et agences.

Les procurations devront également être parvenues au siège de la société au plus tard le 4 mai 2001.

Luxembourg, le 4 avril 2001.

Pour le Conseil d'Administration

J.-P. Hoffmann

Président

II (01831/000/56)

BREEF S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 50.204.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 11 mai 2001 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (01766/029/18)

Le Conseil d'administration.

POUDRERIE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: Kockelscheuer.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 17 mai 2001 à 15.00 heures au siège social à Kockelscheuer, Luxembourg, à l'effet de délibérer sur les points de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire sur l'exercice 2000.
2. Examen et approbation du Bilan et du Comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 2000.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Pour prendre part à l'Assemblée Générale Ordinaire, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 24 des statuts.

Kockelscheuer, le 18 avril 2001.

Le Conseil d'Administration

Signatures

II (02011/000/22)

AMALTO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 50.203.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 11 mai 2001 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (01767/029/18)

Le Conseil d'administration.
